

FICHE PROGRAMME

LICENCE 3 STAPS mention ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE ET SANTÉ

Code CPF : 112478
Code RNCP : 35944

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

L2 STAPS VALIDEE OU EQUIV., VAP.

DUREE

584 heures (444 Théoriques et 140 stage pratique) sur 5 jours/semaine

DATE(S) 31 AOUT AU 30 SEPTEMBRE

HORAIRES 21H /SEMAINE

DELAIS D'INSCRIPTION

MODALITES d'INSCRIPTION

Via e-candidat

LIEU

Aix-Marseille Université – Faculté des Sciences du Sport - Campus Luminy

ORGANISATION :

SUIVI ET EVALUATION EN COURS DE FORMATION ET EN FIN DE FORMATION

SANCTION DE LA FORMATION

Diplôme national Licence STAPS APAS

COUT/TARIF

3705 € Net de taxe

Établissement non soumis à la TVA.

OBJECTIFS

Cette formation à finalité professionnelle permet l'obtention d'une carte professionnelle afin d'encadrer des activités physiques adaptées (APA) à destination de personnes présentant des besoins spécifiques dans une perspective de prévention santé, de réadaptation ou d'intégration.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des étudiants motivés par les domaines de l'intervention en APS, de la santé et de la prévention.

- Disposer de compétences scientifiques
- Disposer de compétences sportives

PROGRAMME

L'intervention professionnelle en Activité Physique Adaptée relève d'une formation universitaire spécifique qui mobilise des connaissances scientifiques pluridisciplinaires permettant d'évaluer les ressources et les besoins spécifiques des populations et qui s'appuie sur des compétences d'enseignement des activités physiques, sportives ou artistiques pour concevoir des projets d'intervention personnalisés.

Moyens et Méthodes Pédagogiques

- Suivi régulier par enseignant
- Entretien individuel
- Travail de groupe

Les + de la formation

- Un réseau de partenaires forts
- Intervention d'acteurs décisionnaires du secteur

Responsable de la formation

Thomas ROYET
thomas.royet@univ-amu.fr

Profil des intervenants :

Professionnels dans le secteur APA
Enseignants et enseignants chercheurs

Renseignements et inscriptions

carole.fanchon@univ-amu.fr

Téléphone : 04 13 94 59 37

Taux de satisfaction : 80 %

Taux de réussite : 100 %

Taux d'insertion à 6 mois : 100%

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap

MAJ_21/02/22